

### Questionnaire TARPSY Relevé des données 2024 (données 2023)

Version du 01.03.2024

### Page 1 : Questions générales

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
1	État de la livraison (optional) : Ceci est une livraison définitive	Oui Non	Aucun
2	Type d'institution : Votre institution est :	<ul> <li>Une psychiatrie des adultes</li> <li>Une psychiatrie des adolescents et des enfants</li> <li>Un hôpital combiné (psychiatrie des adultes, des adolescents et des enfants)</li> </ul>	Aucun
3	Sorte d'institution : Votre hôpital est :	<ul> <li>un établissement public</li> <li>un établissement privé</li> <li>un établissement en partie public, en partie privé. Description : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun
4	<b>Traitements disponibles</b> : Votre hôpital propose des traitements dans les domaines suivants:	<ul> <li>Psychiatrie générale</li> <li>Psychiatrie gériatrique</li> <li>Médecine de l'addiction</li> <li>Traitement psychiatrique des enfants et des adolescents</li> <li>Autre: Description: (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun
5	Cas privés et semi-privés : Les coûts des cas privés et semi-privés sont comptabilisés comme suit :	Les coûts livrés ne contiennent que les coûts des prestations compris dans le catalogue des prestations LAMal. L'ajustement des coûts supplémentaires, résultant des services privés et semi-privés, a été effectué par l'hôpital.      SwissDRG SA peut utiliser ces cas sans modifications.      Les coûts livrés n'ont pas été ajustés et contiennent les frais supplémentaires liés à la classe. Ces frais sont contenus dans les composantes de coûts suivantes:      Composantes de coût (v101 - v461): (réponse en texte libre)      Les cas privés et semi-privés n'ont pas entraîné des coûts supplémentaires. / Il n'y avait pas des cas privés et semi-privés.      Autre: Descritpion: (réponse en texte libre)	Aucun
6	Cas hospitalisés sur deux ou plusieurs années : Pour les cas hospitalisés sur deux ou plusieurs années, les coûts de traitement des années précédentes ont été comptés. Ces cas contiennent les coûts totaux et peuvent être utilisés.	• Oui • Non	Aucun
7	<b>Répartition des coûts</b> : Comment les coûts sont- ils répartis dans votre hôpital ?	Annuellement     Semestriellement     Trimestriellement     Mensuellement     Autres Description: (réponse en texte libre)	Aucun
8	Prestations d'interêt général : Les prestations d'intérêt général présentes dans les coûts par cas livrés ont été saisies resp. déduites selon REKOLE®.	• Oui • Non	Aucun
9	Certification REKOLE® : Votre hôpital est-il certifié REKOLE® ?	<ul> <li>Oui</li> <li>Non</li> <li>Nous sommes en processus de certification.</li> <li>Autre: Description: (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun
10	Regroupement de cas : Est-ce que dans les données livrées, des regroupements de cas ont été effectués ?	<ul> <li>Oui, dans les 18 jours.</li> <li>Non, il n'y en a pas eu.</li> <li>Autre: Description: (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
11	Saisi des sorties intermédiaires et des réadmissions: Est-ce que dans les données livrées les variables 4.7.V01 à 4.7.V33 ainsi que les variables 4.8.V17 à 4.8.V20 de la statistique médicale ont été saisies lors des regroupements de cas?	Oui     Non Commentaire : (réponse en texte libre)	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Regroupement de cas [N° 10] est "Non, il n'y en a pas eu.".

## Page 2 : Coûts d'utilisation des immobilisations et recherche & formation universitaire

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
12	Pour les données 2023, outre le fichier des coûts par cas régulier selon REKOLE®, le fichier des coûts par cas selon OCP est également relevé. Les questions ci-dessous concernent toutefois la livraison du fichier des coûts par cas dans le format auquel vous êtes habitué, généralement le format REKOLE®. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet sous Relevé 2024 (données 2023). (optional):		Aucun
13	Coûts d'utilisation des immobilisations par cas : Veuillez confirmer que les données livrées de votre hôpital présentent les deux caractéristiques suivantes :	<ul> <li>Les coûts d'utilisation des immobilisations d'un cas sont compris dans les composantes des coûts correspondantes (v201, v211, vXX1, vXX3 etc.).</li> <li>Les coûts d'utilisation des immobilisations ne sont pas compris dans les autres composantes des coûts (par ex. v200, v210 etc.).</li> </ul>	Aucun
14	Calcul des coûts d'utilisation des immobilisations : Les coûts d'utilisation des immobilisations sont calculés comme suit :	Comptabilité par unité finale d'imputation selon REKOLE® (directive de SwissDRG SA) Comptabilité par unité finale d'imputation selon OCP (Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux) Autre méthode de comptabilité analytique : Description : (réponse en texte libre)	Aucun
15	Montant total des coûts d'utilisation des immobilisations selon REKOLE® (optional): Veuillez indiquer le montant total des coûts d'utilisation des immobilisations selon ITAR_K©.	• Le montant concerné se trouve dans le ficher Excel selon ITAR_K© version 13.0. Montant : (réponse en texte libre)	Aucun
16	Recherche et formation universitaire (RFU, selon l'OCP) : Les coûts pour la recherche et formation universitaire sont comptabilisés comme suit :	Aucun coût pour la RFU n'est comptabilisé. Les coûts de la RFU sont contenus dans les coûts par cas. Indiquez le montant en CHF (chiffres entiers sans séparateur, par ex. 1000000) que votre hôpital a investi pour la RFU dans la période du relevé. Si le montant est inconnu, veuillez indiquer "nb". (réponse en texte libre) Les coûts de la RFU ne sont pas contenus dans les coûts par cas. SwissDRG SA ne doit pas faire d'ajustements.	Aucun

### Page 3 : Sorties d'essai et vacances & congés administratifs

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
17	Sortie d'essai : Est-ce que toutes les sorties d'essai effectuées conformément au CHOP 94.3F ont-elles été codées ?	<ul> <li>Oui</li> <li>Non, ces prestations n'ont pas été octroyées.</li> <li>/ ne sont pas proposées.</li> <li>Non, les caractéristiques minimales n'ont pas été atteintes.</li> <li>Non Commentaire : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun
18	Saisie des heures des sorties d'essai : Est-ce que toutes les heures des sorties d'essai >24h, effectuées conformément au CHOP 94.3F, ont été enregistrées dans la variable 1.3.V04 "Congés administratifs & vacances" ?	Oui     Non Commentaire : (réponse en texte libre)	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question <i>Sortie d'essai [N° 17]</i> est "Non, ces prestations n'ont pas été octroyées. / ne sont pas proposées.".
19	Absence administrative: Est-ce que les absences/congés administratifs >24h, qui ne font pas partie des sorties d'essai conformement aux CHOP 94.3F, ont été saisis dans la variable 1.3.VO4 "Congés administratifs & vacances"?	<ul> <li>Oui, selon la règle des 24 heures de l'OFS.</li> <li>Non, puisqu'il n'y en a pas eu.</li> <li>Non, ils n'ont pas été saisis. Commentaire : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun

### Page 4 : Données forensiques

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
20	Identification des cas forensiques : Les données fournies contiennent-elles des cas forensiques et sont-ils codés avec la variable 3.5.V04=5 ?	<ul> <li>Oui, des cas forensiques sont inclus.</li> <li>Oui, il y a des cas où l'affectation à la forensique n'a pas été donnée pendant toute la durée du séjour (non identifiable par 3.5.V04=5).</li> <li>Non, aucun cas forensique n'est inclus.</li> </ul>	Aucun
21	Mandat de prestations en forensique : Votre hôpital a-t-il un mandat de prestations en forensique ?	<ul> <li>Oui</li> <li>Non</li> <li>Autres : Description : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun
22	Section de psychiatrie forensique : Votre hôpital dispose des unités de psychiatrie forensique suivantes :	<ul> <li>Ouverte</li> <li>Fermée</li> <li>Ouverte et fermée</li> <li>Aucune</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des</i> cas forensiques [N° 20] est "Non, aucun cas forensique n'est inclus.".
23	Hospitalisation dans le cadre d'une mesure pénale : Les cas forensiques issus de l'exécution de mesures thérapeutiques hospitalières pénales au sens des art. 59-61 CPS peuvent être identifiés comme suit :	<ul> <li>1.2.V04 = 6 resp. 3.3.V01 = 60 (Décision d'envoi = institution pénale, autorités judiciaires).</li> <li>1.4.V02 = 8 (Prise en charge des soins de base = autre)</li> <li>4.8.V01 = 6 (Tarif pour la tarification = autres tarifs psychiatrie stationnaire)</li> <li>Aucun cas n'a été admis dans le cadre d'une mesure pénale.</li> <li>Autres : Description : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si :  La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques</i> [N° 20] est "Non, aucun cas forensique n'est inclus.".
24	Hospitalisation pour cause de maladie pendant une sanction pénale : Les cas forensiques provenant d'établissements pénitentiaires qui n'ont pas été admis en raison d'une mesure thérapeutique stationnaire pénale au sens des art. 59-61 CPS peuvent être identifiés comme suit	<ul> <li>1.2.V02 = 7 resp. 3.2.V02 = 70 (Séjour avant l'admission = Institution d'exécution des peines)</li> <li>Aucun cas n'a été admis pour cause de maladie pendant une mesure pénale.</li> <li>Autres : Description : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Identification des cas forensiques [N° 20] est "Non, aucun cas forensique n'est inclus.".
25	Hospitalisation hors une sanction pénale: Les cas ordonnés à la suite d'une mise en danger d'autrui ou de soi-même au sens de l'article 426 du Code civil et en dehors de toute sanction pénale peuvent être identifiés comme suit:	<ul> <li>3.3.V01 = 81 (Décision d'envoi (psychiatrie) = autorité: de tutelle, civil, assistance publique)</li> <li>3.3.V03 = 2 (Placement à des fins d'assistance [PAFA] = avec)</li> <li>Aucun cas n'a été admis en dehors des mesures pénales./Il n'y avait pas de placement à des fins d'assistance.</li> <li>Autres : Description : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques</i> [N° 20] est "Non, aucun cas forensique n'est inclus.".
26	<b>Délimitation des coûts</b> : Les coûts des mesures de sécurité pour les cas forensiques ont-ils pu être séparés conformément à REKOLE® ?	<ul><li>Oui</li><li>Non</li><li>Partiellement</li></ul>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des</i> cas forensiques [N° 20] est "Non, aucun cas forensique n'est inclus.".

### Page 5 : Coûts directs: médicaments et matériel medical

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
27	Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale : Est-ce que dans le jeu de données de la statistique médicale (jeu de données SM), se trouvent des codes pour les médicaments de la [liste des médicaments/substances à relever dans la statistique médicale](https://www.swissdrg.org/download_file/view/4352) ?	<ul> <li>Oui, des codes pour les médicaments chers sont présents.</li> <li>Non, le jeu de données ne comprend pas de codes pour les médicaments chers administrés.</li> <li>Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit.</li> </ul>	Aucun
28	Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas : Est-ce que dans les données livrées, les coûts pour les médicaments chers ont été saisis au niveau du cas ?	<ul> <li>Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas.</li> <li>Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) &gt; CHF 200 ont été saisis au niveau du cas.</li> <li>Non, les coûts des médicaments chers ont été répartis sur une base forfaitaire sur le cas.</li> <li>Non, les coûts des médicaments chers n'ont pas été saisis.</li> <li>Autres : Commentaire : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale [N° 27] est "Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit.".
29	Médicaments et produits sanguins : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux médicaments et les produits sanguins ?	<ul> <li>La différenciation des coûts directs pour les médicaments et les produits sanguins a pu être réalisée. Les coûts sont contenus dans les composantes v101 et v102.</li> <li>La différenciation des coûts directs pour les médicaments et les produits sanguins n'a pas pu être réalisée. Les coûts sont tous contenus dans la composante v101.</li> <li>Les médicaments et produits sanguins n'ont pas entraîné des frais supplémentaires.</li> </ul>	Aucun

# Page 6 : Coûts indirects: type de comptabilisation du personnel

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
30	Corps médical : Dans votre hôpital travaillent :	<ul> <li>Seulement des médecins hospitaliers.</li> <li>Seulement des médecins agréés.</li> <li>Des médecins hospitaliers et des médecins agréés.</li> </ul>	Aucun
31	Psychologues : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux psychologues ?	<ul> <li>Dans la composante de coûts "Psychologie": v460</li> <li>Dans la composante de coûts "Corps médical": v310</li> <li>Dans la composante de coûts "Thérapies non médicales et conseils": v350</li> <li>Autre: Description: (réponse en texte libre)</li> </ul>	Aucun
32	Type de comptabilisation des frais médicaux : Comment sont repartis les frais liés au corps médical sous v310 ?	<ul> <li>Les coûts du corps médical réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale).</li> <li>Les coûts du corps médical sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques.</li> <li>Autre: Description: (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Certification</i> <i>REKOLE</i> ® [N° 9] est "Oui".
33	Type de comptabilisation des frais de psychologues : Comment sont repartis les frais liés aux psychologues sous v460 ?	<ul> <li>Les coûts pour les psychologues réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale).</li> <li>Les coûts des psychologues sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques.</li> <li>Autre: Description: (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Certification REKOLE® [N° 9] est "Oui".
34	Type de comptabilisation des frais de thérapies non médicales et conseils : Comment sont repartis les frais liés aux thérapies non médicales et conseils sous v350 ?	Les coûts des thérapies non médicales et conseils réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale).      Les coûts des thérapies non médicales et conseils sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques.      Autre: Description: (réponse en texte libre)	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Certification REKOLE® [N° 9] est "Oui".
35	Type de comptabilisation des frais de soins : Comment sont repartis les frais liés aux soins sous v370 ?	Les coûts des soins réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale).     Les coûts des soins sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques.     Autre: Description: (réponse en texte libre)	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Certification REKOLE® [N° 9] est "Oui".

### Page 7: Prestations ambulatoires externes

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
36	Prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la psychiatrie (à l'exclusion de la dialyse): Pendant le séjour dans votre hôpital, les patients ont-ils bénéficié de prestations ambulatoires externes qui ne sont pas comprises dans le mandat de prestations pour la psychiatrie?	• Oui • Non	Aucun
37	Codage des prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la réadaptation (à l'exclusion de la dialyse) (optional):	<ul> <li>Les codes ont été saisis et se trouvent dans la statistique médicale.</li> <li>Aucun code pour ce genre de prestations n'est saisi dans la statistique médicale.</li> <li>Autre : Description : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question Prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la psychiatrie (à l'exclusion de la dialyse) [N° 36] est "Non".
38	Comptabilisation des prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la psychiatrie (à l'exclusion de la dialyse): Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés à ces prestations ambulatoires externes, qui ne sont pas comprises dans le mandat de prestations pour la psychiatrie?	<ul> <li>Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers": v105</li> <li>Aucun coût pour ce genre de prestations n'est comptabilisé dans les coûts par cas.</li> <li>Autre: Description: (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la psychiatrie (à l'exclusion de la dialyse) [N° 36] est "Non".

### Page 8 : Dialyses

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
39	Réalisation des dialyses: Les patients ont-ils reçu une dialyse sous une forme ou une autre pendant leur séjour dans votre hôpital?	<ul> <li>Oui, les dialyses ont été réalisées en interne.</li> <li>Oui, les dialyses ont été réalisées en externe ou par un tiers.</li> <li>Oui, les dialyses ont été réalisées en interne ainsi qu'en externe ou par un tiers.</li> <li>Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse.</li> </ul>	Aucun
40	Formes de dialyse : Les patients ont-ils reçu l'une des formes de dialyse suivantes pendant leur séjour dans votre hôpital ?	Des hémodialyses, des hémofiltrations/hémodiafiltrations et des dialyses péritonéales     Des hémodialyses et des hémofiltrations/hémodiafiltrations     Des hémodialyses et des dialyses péritonéales     Des hémofiltrations/hémodiafiltrations et des dialyses péritonéales     Uniquement des hémodialyses     Uniquement des hémodialyses     Uniquement des hémodiafiltrations     Uniquement des dialyses péritonéales	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question <i>Réalisation des dialyses</i> [N° 39] est "Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse. ".
41	Codage des dialyses : Est-ce que les codes pour les dialyses ont été codés ?	<ul> <li>Les codes ont été saisis et se trouvent dans la statistique médicale.</li> <li>Aucun code n'est saisi dans la statistique médicale.</li> <li>Autre : Description : (réponse en texte libre)</li> </ul>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Réalisation des</i> dialyses [N° 39] est "Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse. ".
42	<b>Dialyse</b> : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux dialyses ?	Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers": v105     Dans la composante de coûts "Dialyse": v300     Les coûts n'ont pas été comptabilisés.     Description (Si aucune raison n'est indiquée, veuillez noter "pas d'indication"): (réponse en texte libre)     Autre: Description: (réponse en texte libre)	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question <i>Réalisation des dialyses</i> [N° 39] est "Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse.".
43	<b>Dialyses péritonéales</b> : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux dialyses péritonéales ?	Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers": v105 Dans la composante de coûts "Dialyse": v300 Les coûts n'ont pas été comptabilisés. Description (Si aucune raison n'est indiquée, veuillez noter "pas d'indication"): (réponse en texte libre) Autre: Commentaire: (réponse en texte libre)	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Formes de dialyse [N° 40] est "Des hémodialyses et des hémofiltrations/hémodiafiltrations", "Uniquement des hémodialyses" ou "Uniquement des hémofiltrations/hémodiafiltrations".
44	Aphérèses et photophorèses : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux les aphérèses, les photophorèses etc. ?	Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers": v105 Dans la composante de coûts "Dialyse": v300 Les coûts n'ont pas été comptabilisés. Description (Si aucune raison n'est indiquée, veuillez noter "pas d'indication"): (réponse en texte libre) Autre: Description: (réponse en texte libre) Notre hôpital ne propose pas d'aphérèse ou de photophérèse.	Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question <i>Réalisation des dialyses [N° 39]</i> est "Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse.".

### Page 9 : Informations à fournir ultérieurement

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
45	- Vous avez indiqué que les sorties d'essai effectuées conformément au code CHOP 94.3F n'étaient PAS CODÉES (voir page 3). Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer une liste des cas concernés. (optional):		Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Sortie d'essai [N° 17] est "Oui", "Non, ces prestations n'ont pas été octroyées. / ne sont pas proposées." ou "Non, les caractéristiques minimales n'ont pas été atteintes.".
46	- Vous avez indiqué que les variables des sorties intermédiaires 4.7.V01 à 4.7.V33 et 4.8.V17 à 4.8.V20 n'ont pas été saisies (voir page 1). Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer une liste des cas concernés. (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question Saisi des sorties intermédiaires et des réadmissions [N° 11] est "Oui".
47	- Vous avez indiqué que les absences administratives/jours fériés >24h, ne faisant pas partie des sorties d'essai selon le code CHOP 94.3F, n'ont PAS été SAISIS dans la variable 1.3.V04 (voir page 3). Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer une liste des cas concernés. (optional):		Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Absence administrative [N° 19] est "Oui, selon la règle des 24 heures de l'OFS." ou "Non, puisqu'il n'y en a pas eu.".
48	- Vous avez indiqué que les cas forensiques sont inclus dans les données mais qu'ils ne sont pas identifiables par 3.5.V04=5 (page 4). Nous vous prions de remplir pour ces cas le relevé détaillé (feuille cas forensiques / cas régime pénitencier). (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Identification des cas forensiques [N° 20] est "Oui, des cas forensiques sont inclus." ou "Non, aucun cas forensique n'est inclus."
49	- Vous avez indiqué que les médicaments chers ADMINISTRÉS n'étaient PAS CODÉS dans la statistique médicale (voir page 5). Veuillez nous fournir des informations sur le nombre de cas et le montant. (optional):		Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale [N° 27] est "Oui, des codes pour les médicaments chers sont présents." ou "Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit."
50	- Vous avez indiqué que les COÛTS des médicaments chers ont été répartis entre les cas sur une BASE FORFETAIRE (voir page 5). Si les codes ne sont pas disponibles dans les données, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nombre de cas (si disponible, y c. 4.6.V01). Indépendamment de cela, nous vous prions également de nous fournir des informations sur le montant de la somme forfaitaire et sur le type de clé de répartition. (optional):		Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas [N° 28] est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas.", "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas.", "Non, les coûts des médicaments chers n'ont pas été saisis." ou "Autres :".
51	- Vous avez indiqué que les coûts des médicaments chers n'ont PAS été saisis (voir page 5). Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nombre de cas et le montant des frais de médicaments chers non saisis. (optional):		Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas [N° 28] est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas.", "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas.", "Non, les coûts des médicaments chers ont été répartis sur une base forfaitaire sur le cas." ou "Autres :".

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
52	- Suite à la question si les coûts des médicaments onéreux sont inclus dans les coûts par cas, vous avez indiqué "Autre" (voir page 5). Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nombre de cas ET/OU le montant des frais de médicaments chers non saisis. (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si :  • La réponse à la question Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas [N° 28] est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas.", "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas.", "Non, les coûts des médicaments chers ont été répartis sur une base forfaitaire sur le cas." ou "Non, les coûts des médicaments chers n'ont pas été saisis."
53	Veuillez envoyer les informations manquantes à Manuel Summermatter, datenerhebung@swissdrg.org. Vous pouvez étalément télécharger des données sensibles relatives au cas via l'interface web, onglet "Dépôt de fichiers ". (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si:  La réponse à la question Regroupement de cas [N° 10] est "Oui, dans les 18 jours." ou "Non, il n'y en a pas eu.".  La réponse à la question Saisi des sorties intermédiaires et des réadmissions [N° 11] est "Oui".  La réponse à la question Sortie d'essai [N° 17] est "Oui", "Non, ces prestations n'ont pas été octroyées. / ne sont pas proposées." ou "Non, les caractéristiques minimales n'ont pas été atteintes.".  La réponse à la question Saisie des heures des sorties d'essai [N° 18] est "Oui".  La réponse à la question Absence administrative [N° 19] est "Oui, selon la règle des 24 heures de l'OFS." ou "Non, puisqu'il n'y en a pas eu.".  La réponse à la question Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale [N° 27] est "Oui, des codes pour les médicaments chers sont présents." ou "Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit.".  La réponse à la question Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas [N° 28] est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas." ou "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas.".

### Page 10 : Format et données

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
54	Champ pour les commentaires/améliorations (optional) : Dans le champ suivant, vous pouvez faire des commentaires sur le questionnaire.		Aucun
55	Données : Statistique médicale : Avec typiquement SM ou OFS dans le nom du fichier. Extensions du fichiers possibles: .txt, .dat, .csv, .zip		Aucun
56	Données: Coûts par cas: Avec typiquement CC dans le nom du fichier.  Extensions du fichiers possibles: .txt, .dat, .csv, .zip		Aucun
57	Données: Coûts par cas OCP: Pour les données 2023, outre le fichier des coûts par cas régulier selon REKOLE®, le fichier des coûts par cas selon OCP est également relevé. Vous trouverez de plus amples informations sous Relevé 2024 (données 2023).  Avec typiquement CC dans le nom du fichier.  Extensions du fichiers possibles: .txt, .dat, .csv, .zip		Aucun